



Assemblée générale

Soixante-deuxième session

63^e séance plénière

Jeudi 6 décembre 2007, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kerim (ex-République yougoslave de Macédoine)

*En l'absence du Président, M. Mavroyiannis
(Chypre), Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 116 de l'ordre du jour (suite)

Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée générale va maintenant reprendre l'examen du point 116 de l'ordre du jour, intitulé « Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire », pour tenir, conformément à la résolution 60/265 du 30 juin 2006, une réunion particulière centrée sur le développement, où elle s'attachera notamment à mesurer les progrès accomplis depuis l'année précédente.

Déclaration du Président

Le Président par intérim (parle en anglais) :
J'ai l'honneur de faire la déclaration suivante au nom du Président de l'Assemblée générale, S. E. M. Srgjan Kerim.

« Le développement est l'un des trois piliers principaux de l'activité des Nations Unies. Ce matin s'est tenu un dialogue sur le développement dans la salle du Conseil économique et social, auquel ont participé des membres du monde universitaire, de la société

civile, du système de l'ONU et les États Membres. La Vice-Secrétaire générale a notamment parlé des travaux qu'elle dirige au nom du Secrétaire général en vue d'améliorer la cohérence et l'efficacité des activités de développement de l'ONU, y compris l'Équipe spéciale des objectifs du Millénaire pour le développement concernant l'Afrique. D'éminents économistes, les professeurs Jagdish Bhagwati et Joseph Stiglitz, ont procédé à une évaluation des tendances nouvelles dans l'économie mondiale qui auront toutes un impact sur nos efforts visant à réaliser des progrès rapides en vue d'atteindre les objectifs du développement international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, d'ici à 2015. En étant mieux informés et en nous engageant véritablement dans les questions actuelles, nous renforcerons le statut international et l'autorité de l'Assemblée générale.

Dans une économie mondialisée, aucun pays ou entreprise ne peut se mettre entièrement à l'abri des risques internationaux. Si un problème survient, nous devons être en mesure d'y faire face rapidement pour maintenir la confiance. L'instabilité qui règne actuellement sur les marchés financiers reflète l'ampleur des flux financiers mondiaux et la rapidité avec laquelle ce qui se passe quelque part dans le monde peut tous nous affecter. Une croissance mondiale forte

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



résistant aux chocs économiques et durables sur le long terme est le catalyseur le plus efficace du développement et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Au cours des 30 dernières années, aucun pays n'a réduit la pauvreté sans également intensifier les échanges commerciaux et accroître la richesse nationale.

Les objectifs du Millénaire pour le développement et les autres objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, ainsi que les résultats de la Conférence de 2002 sur le financement du développement et le Sommet mondial de 2005, ont contribué de manière unique à faire que l'attention et l'action se concentrent sur la lutte mondiale contre la pauvreté et la promotion du développement humain pour tous. Dans de nombreuses régions, des progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne certains des OMD. Toutefois, la pauvreté absolue a augmenté au cours de la dernière décennie dans l'Afrique subsaharienne. Les chiffres les plus récents donnés par la Banque mondiale suggèrent qu'un tiers seulement de ces pays réalisera un seul des OMD d'ici à 2015.

Il y a toutefois des signes encourageants, et certains pays montrent qu'il est possible de progresser vers la réalisation des OMD lorsqu'une direction gouvernementale efficace, des politiques judicieuses et des institutions fonctionnelles se conjuguent à un appui financier et technique approprié de la communauté internationale.

Nous devons également tenir compte des liens étroits existant entre la manière dont nos économies se développent, l'impact sur le climat mondial et nos objectifs de développement internationaux. Les changements climatiques sont une question de justice. Ce sont les populations les plus pauvres qui souffriront le plus, même si leur responsabilité est moindre. Le rapport sur le développement humain annuel du Programme des Nations Unies pour le développement nous avertit que les pauvres doivent faire face aux répercussions les plus immédiates et les plus graves des changements climatiques, avec la menace de reculs sans précédent dans l'élimination de la pauvreté, la santé et l'éducation.

Une occasion capitale se présente actuellement à nous. Nous sommes à mi-parcours de l'échéance fixée pour la réalisation des OMD (2015), et il importe d'accélérer les progrès. Notre capacité – celle de nos partenaires et des pays donateurs – d'honorer nos promesses reflète notre attachement à un multilatéralisme efficace et à l'instauration d'une plus grande confiance au sein de la communauté mondiale. J'attends avec intérêt de prendre connaissance des évaluations des progrès réalisés l'année dernière et de ce que nous pouvons espérer pour l'avenir. Des progrès sont possibles. Nous devons, avant toute chose, faire montre de volonté politique. Des millions de vies sont en jeu, littéralement. »

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Dalius Cekuolis, Représentant permanent de la Lituanie et Président du Conseil économique et social.

M. Cekuolis (Lituanie), Président du Conseil économique et social (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de participer avec d'autres États Membres à cette réunion annuelle de l'Assemblée générale, qui est spécialement axée sur le développement. Je voudrais saisir cette occasion pour faire quelques observations sur les résultats du premier Examen ministériel annuel du Conseil économique et social, qui s'est tenu cette année, car il est lié aux efforts d'ensemble visant à la réalisation de l'agenda des Nations Unies pour le développement.

Nous sommes à mi-parcours de l'échéance fixée pour la réalisation des OMD (2015) et l'Examen ministériel annuel montre que le verre est à moitié vide, mais également à moitié plein. Il y a des signes encourageants témoignant d'une réduction de la pauvreté dans la majorité des régions du monde. On note aussi des tendances positives portant sur d'autres aspects de la pauvreté, notamment l'accès à l'éducation et aux soins médicaux. Nombre des initiatives et des actions encouragées au cours des conférences de l'ONU ont été fructueuses, et certaines des initiatives à impact rapide prévues lors du Sommet mondial 2005 donnent des résultats mesurables.

Il reste toutefois bien des pays qui sont en retard dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en Afrique subsaharienne. Le tableau d'ensemble fait état de progrès inégaux, tant entre les pays qu'à l'intérieur de chaque pays, des progrès souvent insuffisants pour réaliser les objectifs convenus. Voici donc le message principal de l'Examen

ministériel de cette année : la stratégie permettant de réaliser le programme de développement donne des résultats, mais pas à l'échelle escomptée. Cette stratégie doit être améliorée et élargie pour permettre à tous d'avoir part au succès.

À cette fin, atteindre les objectifs fixés exige une approche multisectorielle et des efforts conjugués sur tous les plans. Les pays en développement doivent maintenir l'élan généré en élaborant et en exécutant des stratégies de développement nationales qui accéléreront les progrès, comme il a été demandé au Sommet de 2005. Ces stratégies doivent être alignées sur le programme pour le développement, au moyen d'initiatives nationales et en suivant une approche élargie et équilibrée des politiques macroéconomiques qui promeuve une croissance économique en faveur des pauvres et la réduction de la pauvreté. La création d'emplois décents, en particulier pour les femmes et les jeunes, est le lien crucial entre croissance et réduction de la pauvreté.

Ces efforts doivent bénéficier d'un financement adéquat au sein du partenariat mondial et de son cadre de responsabilité mutuelle. Le Consensus de Monterrey a défini le rôle critique qui lui revient pour faire progresser l'aide publique au développement, l'allègement de la dette, des conditions d'échange favorables, le transfert de technologies et la gouvernance mondiale. Il est nécessaire d'avancer plus vite vers une issue favorable au développement dans les négociations commerciales du Cycle de Doha, notamment en améliorant l'accès aux marchés pour les produits agricoles des pays en développement.

Un certain nombre de difficultés critiques font obstacle aux efforts déployés pour éradiquer la pauvreté et la faim. L'environnement physique mondial continue de se dégrader, témoignant sans cesse davantage du fait que les changements climatiques atteignent un point limite, ce qui pourrait avoir des effets dévastateurs sur les populations les plus pauvres du monde. La désertification se poursuit, exacerbée par des phénomènes climatiques extrêmes, et le nombre de nouveaux séropositifs reste d'environ 4 millions par an. L'Examen ministériel annuel a permis de discuter de l'impact de ces difficultés et de la manière dont la communauté internationale peut et doit répondre aux menaces.

Le Conseil a adopté par consensus une déclaration ministérielle qui met l'accent sur les changements climatiques et la baisse de l'aide publique

au développement au cours de l'année 2006. Du côté positif, la déclaration adresse le message important que la communauté internationale est unie face aux obstacles et défis qui se dressent sur la route des objectifs du Millénaire pour le développement, au premier rang desquels la pauvreté et la faim. Elle reconnaît à juste titre que le développement, la paix et la sécurité, ainsi que les droits de l'homme, sont liés entre eux et se renforcent mutuellement. Parmi les pays dont les indicateurs de développement humain sont les plus faibles, neuf sur 10 ont connu un conflit à un moment ou à un autre depuis 1990. Ces pays sont clairement très loin d'atteindre les buts énoncés dans le l'agenda des Nations Unies pour le développement.

Lorsque l'Examen ministériel annuel étudie les pays émergeant d'un conflit, sa préoccupation ultime est de déterminer comment les aider à reprendre le chemin du progrès vers la réalisation des objectifs du développement. À mon avis, cette préoccupation fondamentale doit présider à la contribution globale de l'Organisation à la consolidation de la paix, et nous devons unir nos forces à cette fin. En effet, les avancées en termes de développement sont également vitales pour la promotion de la paix et de la sécurité, qui sont le fondement de l'ONU.

L'Examen ministériel a été enrichi d'exposés présentés par des ministres du Bangladesh, de la Barbade, du Cambodge, du Cap-Vert, de l'Éthiopie et du Ghana. Il a été question des défis que doivent relever les pays tant en développement que développés dans la réalisation, d'ici à 2015, des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et, plus largement, des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale. Je voudrais mentionner cinq messages politiques clés qui sont ressortis de ces débats.

Premièrement, les stratégies de développement national fonctionnent, mais pas au rythme voulu. Nous devons accélérer et intensifier le processus de mise en œuvre. Deuxièmement, le partenariat mondial doit être rendu plus efficace sous tous ses aspects. Troisièmement, l'environnement économique planétaire doit être tourné vers le développement et les pauvres. Quatrièmement, il faut mieux suivre la mise en œuvre des engagements et insister sur la responsabilité de chacun. Enfin, il faut faire face aux menaces nouvelles – comme les changements climatiques et la désertification – qui retardent les efforts déployés pour atteindre ces objectifs, et cela urgemment.

Le grand nombre de pays qui se sont portés volontaires pour faire l'objet d'un examen par le Conseil l'an prochain, y compris maints pays développés, met en lumière le rôle de l'organe comme vecteur de rassemblement et forum central d'examen des objectifs de développement. Les présentations volontaires de l'an prochain sont un pas en avant, car le Conseil procèdera à un examen des pays à différentes étapes du développement, en adoptant des points de vues variés.

Le nouveau Forum biennal de haut niveau pour la coopération en matière de développement, qui doit être organisé par le Conseil pour la première fois l'an prochain, contribuera à ce que la coopération en matière de développement soit guidée par un ensemble commun d'objectifs de développement, sous la houlette de toutes les parties prenantes. Le plus grand atout du Forum réside dans sa légitimité universelle et politique, qui permet une large participation de tous acteurs aux délibérations et aux discussions. L'inclusion d'organisations de la société civile, de parlementaires et de représentants du gouvernement local et du secteur privé offre l'occasion unique de bénéficier d'un large éventail d'apports à un dialogue approfondi sur le programme international de coopération en matière de développement.

Pour le Forum, le défi consistera à tirer parti de son profil si particulier en donnant d'amples possibilités d'expression aux vues, priorités et analyses des pays en développement, tout en garantissant l'appui et l'engagement continus des pays développés. En trouvant un équilibre acceptable à toutes les parties, que facilite une analyse spécifique de haute tenue, je pense que le Forum pour la coopération en matière de développement peut jouer un rôle unique dans le dialogue mondial et dans l'examen des politiques concernant les grandes questions qui l'occupent.

Le thème de l'examen de 2008 est « Réaliser les objectifs de développement convenus au plan international et respecter les engagements pris en matière de développement durable ». Ce thème, qui englobe les trois piliers que sont la croissance économique, le développement social et la protection de l'environnement, couvre largement les engagements pris dans ce domaine, en particulier Action 21, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg et l'OMD 7 sur la viabilité du point de vue écologique. L'examen 2008 offrira une occasion importante de faire en sorte que les questions cruciales dans ces trois domaines du développement durable soit dûment abordées, et

d'adopter une stratégie d'engagement plus efficace et cohérente et des mesures concrètes pour agir.

En nous permettant de réaliser une évaluation globale des progrès et d'identifier les lacunes dans la mise en œuvre, le premier Examen ministériel annuel a fait la preuve de sa valeur ajoutée en tant que plateforme d'examen et de définition des défis persistants et, sur la base des expériences partagées, de discussion des meilleures façons de relever ces défis. Il nous a également donné la possibilité importante de rapprocher les processus de suivi des conférences individuelles afin d'éviter les doubles emplois et d'assurer la cohérence et l'intégration de la politique et de l'action. Je pense que cette approche de l'Examen, axée sur les résultats nous permettra d'apporter des solutions viables aux difficultés de mise en œuvre.

Nous nous réunissons au moment de la présentation officielle de l'agenda des Nations Unies pour le développement. Pour moi, en tant que Président du Conseil économique et social, l'une de ses manifestations les plus frappantes, cette année, a été l'émergence d'un nouveau Conseil plus à même d'encourager vigoureusement une mise en œuvre effective de l'agenda.

La tâche d'intensifier les efforts pour sa mise en œuvre n'a jamais été aussi cruciale. Si nous voulons atteindre les OMD d'ici 2015 et exécuter complètement l'agenda des Nations Unies pour le développement, nous devons poursuivre ces objectifs de manière énergique et intégrée. Le Sommet mondial nous a donné de nouveaux instruments, mais nous devons travailler collectivement et avec intensité pour faire de cette approche une réalité. J'attends donc avec intérêt les délibérations d'aujourd'hui. En fin de compte, je pense que nous avons encore avancé d'un pas vers le moment où nous pourrions effacer l'écart entre les promesses et leur réalisation afin d'aider à arracher des milliards de personnes à ce fléau qu'est la pauvreté.

M. Amil (Pakistan) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des 77 et de la Chine, permettez-moi tout d'abord de saisir cette occasion pour remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé cette séance spécifique centrée sur le développement.

Nous réaffirmons que l'Assemblée générale doit être encore renforcée dans sa position de principal mécanisme intergouvernemental chargé de formuler et d'adopter des politiques sur les questions liées au suivi coordonné et intégré des conférences et sommets

majeurs de l'ONU dans les domaines économique et social et les domaines connexes.

L'accroissement des déséquilibres mondiaux, la baisse du prix des produits de base et l'affaiblissement du dollar laissent entrevoir un ralentissement de l'économie mondiale accompagné de la perspective d'une éventuelle récession. Le malaise croissant qu'inspire l'état de l'économie mondiale est renforcé par les fluctuations soudaines des marchés financiers internationaux, mais heureusement le ralentissement de l'économie et l'interruption de la croissance mondiale ne seront peut-être pas aussi prononcés qu'on ne l'a attendu dans un premier temps en raison de la bonne santé de certaines des économies des pays en développement, ce qui devrait faire contrepoids au ralentissement et à la récession de l'économie mondiale. Et cela rend d'autant plus nécessaire de mener des efforts concertés afin de libérer le potentiel économique latent des pays en développement, étant donné que la prospérité économique des pays développés et en développement est interdépendante.

Une autre leçon importante que nous pourrions tirer de l'état actuel de l'économie interdépendante et mondialisée et de la crise financière qui se profile est que les pays en développement sont de plus en plus vulnérables aux actions et/ou aux omissions émanant des pays développés et sur lesquelles ils n'ont que peu ou pas de contrôle.

Bien que certains pays en développement aient affiché une performance économique dynamique en 2006, nombre de pays sont encore prisonniers du piège de la pauvreté; ils manquent d'une capacité de production et sont souvent tributaires d'un produit de base unique, vulnérables aux turbulences économiques extérieures et sans attrait pour les investissements commerciaux. Les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui sont complexes et redoutables. Il est clair que la situation actuelle exige que nous redoublions d'efforts afin de mettre en lumière les liens inextricables entre paix et développement, ainsi que le rôle central que l'ONU peut et doit jouer pour faire avancer l'agenda global pour le développement et promouvoir un partenariat mondial authentique et renforcé en faveur du développement.

Le Groupe des 77 et la Chine font valoir depuis longtemps la nécessité de procéder à une réforme globale du système financier international et de ses structures de gouvernance. Actuellement, cette gouvernance fait l'objet d'expériences dans des

instances restreintes des nations les plus prospères. La réforme doit porter sur la création de liquidités, y compris la question des Droits de tirage spéciaux, ainsi que sur l'aide publique au développement (APD), la dette, l'investissement étranger direct et l'investissement privé.

L'aide publique au développement accordée aux pays en développement, en particulier aux plus vulnérables d'entre eux, demeure indispensable. En dépit des promesses faites d'augmenter l'APD de 50 milliards de dollars, sa baisse l'année dernière et le fait que les pays débiteurs dépendent sans cesse davantage de l'annulation et de la restructuration de la dette sont extrêmement préoccupants. Le prochain examen de la Conférence de Monterrey sur le financement du développement, qui doit se tenir à Doha (Qatar) en 2008, présentera une excellente occasion d'élaborer un accord sur un moyen global et efficace de fournir les ressources dont les pays en développement ont besoin pour leur développement.

Nous devons également adopter les mesures appropriées essentielles pour combler le fossé technologique qui existe entre les pays en développement et les pays développés. Il faut à cet égard revoir le régime des droits de propriété intellectuelle.

Le Groupe des 77 et la Chine auraient aimé que la réunion particulière axée sur le développement, comme cela a été décidé dans la résolution 60/265, serve à mesurer les progrès accomplis depuis l'année précédente dans la situation économique mondiale et à faire des recommandations concrètes sur la meilleure façon d'éviter la récession imminente et le ralentissement économique. En outre, nous aurions aimé que cette réunion se tienne au début de la session de l'Assemblée générale, plutôt que vers la fin de la partie principale de ses travaux. Nous aurions préféré tenir cette réunion pendant le débat général, lorsque nos dirigeants, au plus haut niveau politique, pouvaient réfléchir sur les tendances et les perspectives de l'économie mondiale, et évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des engagements pris.

Un aspect important du rôle de l'ONU dans le développement est le suivi de la mise en œuvre des objectifs et des engagements convenus par les États Membres, les organisations et autres acteurs intéressés. Comme nous l'avons déjà dit, la mise en œuvre reste le talon d'Achille des efforts de coopération pour le

développement déployés par l'ONU. Dans ce contexte, il faudrait envisager de prendre des mesures pour redresser la situation.

Le Groupe des 77 et la Chine continueront de travailler en étroite collaboration avec leurs partenaires dans un esprit constructif et créatif en vue de relever certains des principaux défis auxquels nous sommes confrontés au niveau mondial et, dans le contexte de nos travaux à l'ONU, de faire progresser la mise en œuvre de l'agenda mondial pour le développement.

M. Lemos Godinho (Portugal) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au nom de l'Union européenne. La Turquie, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie, se rallient à la présente déclaration.

Par souci d'efficacité, j'abrègerai ma déclaration orale, dont le texte complet est en train d'être distribué.

J'aimerais tout d'abord me féliciter de la rencontre parallèle sur le développement, fort intéressante, qui a eu lieu ce matin même.

L'Union européenne est heureuse de prendre part au présent débat, aboutissement de délibérations longues d'une année qui ont porté sur la façon de renforcer nos efforts et notre détermination et de les axer sur notre but commun : la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

L'ONU a fait de grands progrès s'agissant de garder ces questions à l'ordre du jour international. La tenue du premier Examen ministériel annuel et le lancement du Forum pour la coopération en matière de développement du Conseil économique et social, le débat thématique informel de l'Assemblée générale et la réunion de haut niveau sur les changements climatiques, ainsi que le Dialogue de haut niveau de l'Assemblée sur le financement du développement ont été des moments marquants du calendrier de cette année axé sur le développement. Ces manifestations contribueront à la revitalisation de l'Assemblée générale et de l'ensemble de l'Organisation, ainsi qu'au suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées dans les domaines économique et social.

L'Union européenne est attachée à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement fondé, comme cela a été énoncé dans le Consensus de Monterrey et réaffirmé au Sommet mondial de 2005, sur le fait que chaque pays assume la responsabilité première de son propre développement. On ne saurait trop insister sur le rôle central des politiques nationales et des stratégies de développement. L'Union européenne voudrait saisir cette occasion pour réaffirmer son ferme attachement aux objectifs de développement internationalement convenus, dont les OMD, et son appui continu aux pays en développement dans la mise en œuvre de leurs stratégies nationales de développement grâce à un partenariat qui inclut, d'une part, des progrès vers des politiques avisées, la bonne gouvernance et l'état de droit et, d'autre part, des mesures portant sur le volume et l'efficacité de l'aide, l'allègement de la dette, des mécanismes financiers novateurs et le commerce. Il faudrait que les efforts visant à atteindre ces objectifs à tous les niveaux soient entrepris d'une manière intégrée propice à accroître l'efficacité et à réduire les doubles-emplois et la concurrence inutile.

Dans le cadre des actions menées par l'Union européenne pour mettre en œuvre le Consensus de Monterrey, nous avons adopté en 2002 un calendrier pour permettre aux États de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement à l'horizon 2015. La cible collective de 0,39 % a, dans l'intervalle, été définie pour 2006 et nous avons le plaisir de pouvoir dire que l'Union européenne l'a désormais dépassée. Nous nous sommes également engagés à améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide fournie. Avant le Sommet mondial de 2005, l'Union européenne s'était également fixé l'objectif collectif intermédiaire de consacrer 0,56 % des revenus nationaux bruts à l'aide publique au développement d'ici à 2010. Elle a également défini des objectifs ambitieux concernant l'aide publique au développement destinée à l'Afrique. Grâce à ces efforts considérables, l'aide publique au développement fournie par l'Union européenne représente désormais 57 % du total mondial.

Les positions adoptées par l'Union européenne sur les questions relatives au développement ont été expliquées en détail tout au long de l'année. Nous saisissons la présente occasion pour réaffirmer les déclarations que nous avons déjà faites dans le domaine du développement et pour soulever quelques points supplémentaires.

L'Afrique est au cœur de la politique de développement de l'Union européenne. Ce continent a un grand potentiel, comme le montrent les nouveaux succès économiques et politiques de la dernière décennie – une croissance économique dépassant les 5 %, et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et le Mécanisme d'évaluation intra-africaine étant la manifestation d'une culture énergique et croissante de démocratie et de bonne gouvernance.

Mais ce continent continue d'avoir des problèmes. Le manque de ressources, de technologies adéquates et d'institutions efficaces limitent encore l'aptitude de certains pays d'Afrique à s'adapter et à réagir aux effets néfastes des changements climatiques, qui affectent déjà et de manière disproportionnée les pays et les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables. Cette réalité est illustrée par le fait que l'Afrique subsaharienne n'est pas en voie de réaliser les OMD. L'Union européenne tient sincèrement à aider les pays africains à relever ces défis.

En 2005, c'est à l'Afrique qu'est allée la plus grande partie de l'aide de l'Union européenne. Deux ans après l'adoption de la Stratégie pour l'Afrique de l'Union européenne, l'Union européenne et l'Afrique redéfiniront leur partenariat à la lumière des profondes transformations qu'elles ont connues ces dernières années. La stratégie conjointe, qui doit être adoptée lors du deuxième sommet Union européenne-Afrique qui se tiendra à Lisbonne dans quelques jours, les 8 et 9 décembre, énoncera une vision commune à long terme de l'avenir des relations entre l'Union européenne et l'Afrique dans un monde interdépendant.

L'Union européenne saisit également la présente occasion pour se féliciter de l'initiative du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, créée par le Secrétaire général, qui s'efforcera d'accélérer la mise en œuvre des engagements existants. Nous attendons avec intérêt de voir les résultats des activités de ce Groupe.

La santé est également une composante essentielle des OMD et donc l'une des principales priorités de la politique de développement de l'Union européenne. À cet égard, l'Union européenne est fermement déterminée à veiller, en particulier, à ce que les pays les moins développés aient accès aux médicaments essentiels aux prix les plus bas possibles, surtout pour lutter contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Le Conseil de l'Union européenne a

récemment pris une décision acceptant, au nom de la Communauté européenne, un protocole modifiant l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et rendant permanente une décision portant octroi d'une dérogation sur les licences obligatoires, qui permet aux pays membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'exporter des médicaments brevetés dans des pays tiers n'ayant pas de capacités de production dans le secteur pharmaceutique.

Le commerce est un moteur puissant de la croissance économique. C'est probablement la politique économique extérieure qui a l'effet le plus important sur chacun des pays en développement. L'Union européenne appuie avec force une conclusion rapide, ambitieuse et favorable aux pauvres du Cycle de négociations de Doha pour le développement, et des accords de partenariat économique entre l'Union européenne et l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique (ACP). L'Union européenne réaffirme également son attachement aux négociations en cours des accords de partenariat économique et à ces accords eux-mêmes en tant qu'instrument du développement. Ces accords, étant compatibles avec l'OMC, favorisent une intégration régionale ainsi qu'une intégration progressive des économies de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique dans le système commercial mondial réglementé, encourageant ainsi le développement durable et contribuant à la lutte globale contre la pauvreté et à l'effort pour améliorer les conditions de vie dans les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. L'Union européenne se félicite des progrès notables réalisés dans ces régions, qui sont sur le point de conclure un accord de partenariat économique, et espère que d'autres régions enregistrent également des progrès.

L'Union européenne continuera d'accorder la priorité à l'aide aux pays les moins avancés et aux autres pays à faible revenu afin qu'ils réalisent un développement général plus équilibré, conformément au Consensus européen sur le développement, et continuera de promouvoir l'adoption par l'ensemble des pays développés d'une politique d'accès en franchise sans contingentement pour les pays les moins avancés, dès avant la fin du Cycle de Doha.

L'Union européenne félicite le Cap-Vert d'être sorti du groupe des pays les moins avancés (PMA), reclassement qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2008, et reconnaît les défis qu'il devra relever pour assurer la croissance continue de son économie.

Conformément à l'engagement que nous avons pris d'assurer un processus de sortie sans heurt du statut de PMA, l'Union européenne va mettre en place un partenariat spécial avec la République du Cap-Vert. Les priorités qui figurent dans ce plan, telles que définies par le Conseil de l'Union européenne, seront la coopération politique; la coopération dans les domaines de la bonne gouvernance, de la sécurité et de la stabilité, notamment la coopération pour lutter contre le trafic illégal de personnes et de stupéfiants; la coopération en faveur du développement durable et la lutte contre la pauvreté; la libéralisation des échanges commerciaux et l'intégration régionale; et la coopération dans les domaines de l'éducation, de l'information, de la recherche, de la science et de la culture, ce qui favorisera l'établissement d'une société du savoir. Les aspects environnementaux recevront une attention particulière.

L'Union européenne saisit la présente occasion pour féliciter également Samoa d'être sur le point de ne plus faire partie des PMA, événement historique qui prouve que, grâce à des efforts concertés, des pays en développement font des progrès sur la voie du développement.

Des preuves scientifiques croissantes indiquant que les changements climatiques ont des conséquences préjudiciables pour la réduction de la pauvreté, il est indispensable de réagir à ces changements afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Étant à l'avant-garde dans ce domaine et pour ce qui est de l'octroi d'une aide au développement, l'Union européenne insiste, dans son Consensus sur le développement, sur l'importance capitale de l'environnement et de la diversité biologique dans sa politique de coopération pour le développement. Les Journées européennes du développement, manifestation qui symbolise la volonté de l'Union européenne de mieux sensibiliser l'opinion publique à la coopération pour le développement et de renforcer l'efficacité de son aide au développement, se sont tenues à Lisbonne les 7 et 8 novembre et ont porté cette année sur les changements climatiques. Elles ont été l'occasion de réaffirmer qu'il fallait relever d'urgence les défis posés par les changements climatiques à nos stratégies et activités de coopération pour le développement partout dans le monde, et de renforcer notre détermination à intensifier la convergence des visions et la nécessité de partenariats essentiels au succès de notre réaction mondiale face aux changements climatiques.

Dans ce contexte, l'adaptation est cruciale. Compte tenu de leurs vulnérabilités spécifiques et de leur capacité d'adaptation limitée, il nous faudra intensifier nos activités en faveur, notamment, des plus pauvres d'entre nous, qui ont en fait joué un rôle de second plan dans la création de ce problème. L'adaptation aux changements climatiques doit faire partie intégrante des décisions relatives aux politiques d'investissement prises par les pays, le secteur privé, les institutions internationales et d'autres acteurs compétents. Les changements climatiques doivent être pleinement intégrés dans les stratégies de réduction de la pauvreté, ainsi que dans la planification et la budgétisation du développement.

C'est également la raison pour laquelle la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se déroule actuellement à Bali est une occasion unique. En effet, Bali est le moment crucial qui permettra de transformer toute la dynamique politique internationale en actes et de faire avancer les négociations actuelles en vue de parvenir, à l'horizon 2009, à un accord sur un nouveau régime multilatéral, global, cohérent et efficace pour l'après-2012. Comme je l'ai déjà dit à l'Assemblée, la treizième Réunion ordinaire de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique qui se tient à Bali doit définir une feuille de route claire en vue de la quinzième Réunion qui doit avoir lieu à Copenhague en 2009 afin d'éviter tout décalage en matière de mise en œuvre entre le régime actuel et le futur cadre de travail.

L'Union européenne espère que l'année 2008 sera marquée par la tenue de nombreuses grandes réunions et conférences sur le développement. Le prochain Examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement du Conseil économique et social, la douzième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty sur les besoins particuliers des pays en développement sans littoral, la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, qui se tiendra à Doha, de même que le lancement des préparatifs de quatre conférences des Nations Unies sur les pays les moins avancés et la tenue d'autres réunions de grande envergure en dehors de l'ONU renforceront la détermination de la communauté internationale d'agir en faveur du développement. L'Union européenne note que des travaux sont en cours en vue d'examiner l'état

d'avancement de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement en 2008.

Pour terminer, l'Union européenne réaffirme que le développement constitue en soi un objectif central, que le développement durable passe par la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme et qu'il couvre les domaines politique, économique, social et environnemental. Le Document final du Sommet mondial a mis en avant que le développement, la paix, la sécurité et les droits de l'homme sont liés et se renforcent mutuellement. Cette idée d'interconnexion est primordiale pour tous les efforts concrets que nous déployons aux fins du développement durable.

M. Al-Fayez (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Le Royaume d'Arabie saoudite s'associe à la déclaration prononcée au titre du point de l'ordre du jour à l'examen par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous sommes réunis aujourd'hui sept ans après la tenue du Sommet du Millénaire. C'est l'occasion pour nous d'intensifier les efforts en cours pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015, ce à quoi nous aspirons tous. À cet égard, le Royaume d'Arabie saoudite est convaincu qu'il importe de coopérer avec la communauté internationale et prend note des immenses obstacles économiques et sociaux auxquels se heurtent de nombreux pays en développement. Par conséquent, nous attachons une très grande importance aux questions du développement et à l'aide à fournir en la matière aux pays en développement. Le Royaume d'Arabie saoudite continue de contribuer à l'accélération de l'essor des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés. L'objectif principal est d'atténuer et d'éliminer la pauvreté extrême et de venir en aide aux pays en cas d'urgence. S'agissant des catastrophes naturelles, le Royaume d'Arabie saoudite est réputé pour son action stratégique et l'aide qu'il apporte aux peuples amis partout dans le monde.

Le Royaume d'Arabie saoudite est d'avis que la lutte contre la pauvreté est l'objectif prioritaire du nouveau millénaire. Cela suppose d'aider les pays en développement à travers la fourniture d'équipements et d'une assistance matérielle destinée à développer et à moderniser l'infrastructure au bénéfice de leur population. Atteindre le développement et éliminer la

pauvreté sont deux obligations morales et humanitaires.

Dans le cadre de l'action entreprise par mon gouvernement pour aider les pays nécessiteux à faire reculer la pauvreté, le Royaume d'Arabie saoudite a contribué, à hauteur d'un milliard de dollars, à la constitution d'un fonds de la Banque islamique de développement spécialement destiné à résoudre les problèmes de la pauvreté et à en atténuer les effets. L'Arabie saoudite fournit son aide à travers les liens de coopération bilatérale qu'elle entretient avec les pays en développement ainsi qu'au plan multilatéral, dans le cadre des organisations régionales et internationales et des organismes spécialisés. Par l'intermédiaire du Fonds saoudien pour le développement économique, nous avons versé un total de 6,65 milliards de dollars environ, qui ont servi à financer 369 projets de développement et programmes économiques dans 68 pays. L'Arabie saoudite a toujours prêté son concours au Programme des Nations Unies pour le développement, à l'UNICEF, au Fonds des Nations Unies pour la population, au Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, au Fonds des Nations Unies pour le développement industriel, au Programme alimentaire mondial, à l'Organisation mondiale de la santé, à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, au Fonds du Golfe arabe en appui aux organisations de secours des Nations Unies et au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. A ce dernier, l'Arabie saoudite a annoncé qu'elle verserait 18 millions de dollars pour la période 2008-2010, soit en moyenne 6 millions de dollars par an. Il convient également de noter que nous lui avons alloué 10 millions de dollars au cours de la période précédente. En outre, nous avons octroyé 46 millions de dollars au programme mondial de lutte contre la cécité des rivières.

Le Royaume d'Arabie saoudite a fourni des équipements et une aide matérielle d'un montant supérieur à 40 milliards de dollars à plus de 14 organisations régionales et internationales de développement, telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, le Fonds arabe de développement économique et social, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique, la Banque islamique de

développement, l'Association internationale de développement et le Fonds international de développement agricole.

L'Arabie saoudite croit dans la nécessité du développement durable. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à y consacrer 300 millions de dollars lors du troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui s'est tenue à Riyad les 16 et 17 novembre 2007. Ces promesses de fonds, destinés à financer la mise en route de travaux de recherche dans les domaines de l'énergie et des effets des changements climatiques sur l'environnement, prouvent notre détermination à soutenir la communauté internationale et indiquent que le pétrole peut contribuer à la construction et au développement au lieu de générer des différends et des conflits. Cela montre également notre volonté sincère de remédier aux changements climatiques et de protéger l'environnement. L'Arabie saoudite poursuit sa politique de rapprochement entre les pays producteurs et consommateurs de pétrole. Les deux camps sont tenus d'assumer leurs responsabilités à l'égard des pays en développement et de lutter contre la pauvreté. L'OPEP a spécialement créé à cette fin le Fonds pour le développement international. Depuis sa mise en place il y a 30 ans, plus de 120 pays ont bénéficié de ses ressources, cette assistance venant s'ajouter à l'aide bilatérale des pays membres de l'OPEP.

Particulièrement soucieux du développement durable, le Royaume d'Arabie saoudite est considéré comme un pays de premier plan dans la réalisation des OMD. Nous avons plus que doublé le montant des dépenses publiques en matière d'éducation, de santé et de services sociaux.

Le Royaume d'Arabie saoudite tient à mettre en avant le rôle central de l'ONU, en particulier celui du Conseil économique et social, s'agissant de soutenir la coopération mondiale et la mise en œuvre des OMD décidés au plan international. Nous tenons également à souligner que les pays en développement doivent absolument prendre en main leur développement. Il importe aussi de renforcer leur rôle dans la finance internationale et ses mécanismes, d'atteindre l'éducation universelle, d'accroître l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, de réduire le taux de mortalité infantile et d'améliorer la situation sanitaire. Le développement durable dépend du respect, par la communauté internationale, des particularités et

traditions culturelles des pays en développement ainsi que de l'élaboration de stratégies de développement adaptées à ces spécificités.

Le Royaume d'Arabie saoudite estime que les institutions existantes doivent entreprendre de réformer le système financier, monétaire et commercial international. En outre, il est prioritaire que les questions commerciales et financières soient traitées dans la transparence si l'on veut échapper aux turbulences qui secouent actuellement les marchés financiers internationaux.

Il importe également de bâtir un système économique mondial qui repose sur un nouveau partenariat entre les pays développés et ceux en développement, sur la coopération et l'interdépendance ainsi que sur des relations économiques internationales qui soient elles-mêmes fondées sur la justice, l'égalité, l'intérêt mutuel, la responsabilité commune et permettent aux pays en développement d'avoir des débouchés sur les marchés des pays développés.

Pour terminer, le Royaume d'Arabie saoudite souligne qu'il sera impossible d'atteindre le développement durable et les OMD en l'absence de paix mondiale et d'égalité et tant que les droits des pays en développement ne seront pas respectés. Nous devons observer le droit international et la légitimité internationale, veiller à leur respect et encourager tous les pays, sans exception, à les appliquer. De plus, nous sommes tenus de régler les différends et les guerres du siècle actuel par la voie de la diplomatie et des moyens pacifiques.

M. Heller (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Document final du Sommet mondial de 2005 a reconnu qu'il existe une corrélation étroite entre les migrations internationales et le développement et qu'il importe de régler les problèmes liés aux migrations et de saisir les possibilités qui en découlent. Compte tenu de son ampleur et de sa complexité, cette tâche constitue une véritable gageure pour la communauté internationale. Le Mexique y attache un intérêt prioritaire puisqu'il subit le phénomène dans toutes ses manifestations. En effet, de par sa position géographique, il est à la fois pays d'origine, pays de destination, pays de retour et pays de transit.

En raison de l'envergure et de la nature des phénomènes migratoires, sous l'effet de la mondialisation, mais aussi du fait de leur caractère pérenne, la communauté internationale est tenue d'analyser en profondeur les défis qu'ils engendrent. Il

est désormais évident que les pays sont incapables d'y faire face si leurs mesures de contrôle et de gestion ne tiennent pas compte des causes complexes du phénomène et de ses effets extérieurs, tels que les contributions apportées par les immigrants aux États d'accueil.

C'est la raison pour laquelle le Mexique a déclaré dans les enceintes bilatérales, régionales et multilatérales qu'il fallait déployer une stratégie globale sur les migrations qui permette d'encourager les contributions positives des migrants, d'analyser les causes et les effets du phénomène et d'axer sur le migrant, en tant que personne, l'ensemble des mesures et des projets connexes.

Il faut en finir avec les politiques partiales et les mesures ponctuelles au profit d'une démarche globale et de mesures intégrées portant sur le long terme. Voilà pourquoi il est nécessaire de voir au-delà de la gestion et d'admettre que seul le marché du travail peut déterminer la nature et le cadre des programmes, des réglementations et des politiques migratoires.

Cette approche suppose, en particulier, de renforcer les mécanismes de coopération et de dialogue international en vue de garantir le respect fondamental des droits de l'homme, la dignité humaine et le traitement non discriminatoire des migrants vulnérables.

C'est pour cela que le Mexique a approuvé l'idée de créer une instance qui serait chargée de donner suite aux débats sur les questions liées aux migrations en opérant d'un point de vue global et constructif ainsi que dans un esprit d'ouverture politique. Le Mexique se réjouit des résultats obtenus lors du premier Forum mondial sur la migration et le développement, qui s'est tenu à Bruxelles, en Belgique, du 9 au 11 juillet de cette année. Ils devraient, selon nous, enrichir les travaux du deuxième Forum mondial, qui aura lieu à Manille, aux Philippines, en octobre 2008.

Depuis le début de l'exercice, le Mexique propose que les travaux du Forum soient étroitement liés à ceux de l'ONU afin d'accroître la cohésion et la coordination des efforts déployés par le système, de même qu'il insiste sur la nécessité d'y associer l'ensemble des acteurs impliqués.

Le Mexique note avec préoccupation que, tout en reconnaissant l'utilité des migrants et leur poids dans l'économie, certains pays nient leurs droits fondamentaux et que l'exercice des droits des migrants

dépend souvent de leur statut. Le Mexique considère que les États doivent élaborer et appliquer leurs lois et politiques migratoires dans le respect total des droits fondamentaux des migrants et de leur famille et indépendamment de leur statut, afin de préserver et de protéger leur intégrité physique et patrimoniale, leur vie et leur dignité.

L'interdépendance croissante des migrations, de la sécurité et des frontières à l'échelle mondiale doit aller de pair avec le respect du droit international, en particulier du droit relatif aux droits de l'homme, afin d'en finir avec les politiques strictement fondées sur le principe de la souveraineté, lesquelles, au lieu de résoudre les problèmes de fond, accentuent les tendances les plus négatives.

Un grand nombre des pays représentés ici partagent la position du Mexique, alors que d'autres émettent des réserves sur la nécessité d'examiner plus en profondeur la question des droits des migrants, arguant de la politisation éventuelle d'un tel débat. C'est pourquoi le Mexique désire souligner que toute mesure, toute politique ou tout programme lié aux migrations internationales qui ne tiendrait pas compte des droits de l'homme sera incomplet et inconciliable avec l'architecture des droits de l'homme que la communauté internationale a édifiée et consolidée au fil des années.

Le Mexique exhorte les États et l'ONU dans son ensemble à veiller à ce que le débat sur les migrations se déroule sous les auspices de l'ONU, ou tout au moins avec sa participation, et à ce qu'il débouche sur des mesures conciliables et compatibles avec les buts énoncés dans la Charte, en vue d'éviter la répétition inutile d'efforts et la mise en œuvre de projets partiels. De cette manière, il sera possible de s'attaquer à un phénomène qui persiste en cette heure de mondialisation croissante.

Je voudrais dire enfin que, soucieuse de consolider le lien entre les activités de l'Organisation et celles du Forum mondial sur la migration et le développement, ma délégation a présenté, conjointement avec d'autres pays de la région, le projet de résolution A/62/L.25, qui souligne la nécessité de resserrer le lien entre l'ONU et le Forum. À cette fin, nous proposons une série de mesures simples mais concrètes destinées à encourager les échanges d'informations. Nous sommes convaincus qu'elles permettront d'enrichir le débat sur les migrations et le développement dans les deux instances. Nous prions

donc la communauté internationale de soutenir notre initiative.

M^{me} Rodríguez Abascal (Cuba) (*parle en espagnol*) : Ma délégation se félicite de la convocation de la présente séance plénière de l'Assemblée générale sur le développement. Cuba attache une importance prioritaire à cette question, considérant qu'il s'agit de l'un des trois piliers de l'Organisation. En outre, ma délégation s'associe sans réserve à la déclaration prononcée par le Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nul n'ignore que les objectifs des Nations unies en matière de développement sont loin d'être remplis. Les pays en développement restent en proie à la pauvreté, à la faim, à des pénuries de ressources et à la marginalisation. Les pays du Sud doivent faire face à un nombre accru de problèmes graves, auxquels s'ajoutent les conflits armés, les catastrophes naturelles, la propagation des maladies et la dégradation de l'environnement, tout cela portant gravement atteinte au développement.

Le taux d'horizon de la situation mondiale n'est guère encourageant : 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards aux services d'assainissement; plus de 800 millions de personnes sont analphabètes et 115 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ne le sont pas; 850 millions de personnes souffrent quotidiennement de la faim; 1 % des plus fortunés possède 40 % des richesses mondiales, tandis que la moitié des habitants de la planète se partagent moins de 1 % de ses richesses.

La dette extérieure des pays en développement continue de grimper à un rythme alarmant, mais leur participation au commercial international reste négligeable par rapport aux pays industrialisés : ils ne réalisent qu'un tiers des échanges alors qu'ils abritent les quatre cinquièmes de la population mondiale. Ils sont de plus en plus marginalisés sur le marché international et le transfert net des ressources financières du Sud vers le Nord persiste, accentuant le caractère inégal de la répartition des coûts et des bénéfices.

Tant que des mesures efficaces ne seront pas mises en œuvre et tant qu'il n'y aura pas de véritable volonté et engagement politique de progresser autour des aspects prioritaires du développement, les objectifs de développement adoptés lors des grandes conférences et réunions au sommet, comme les objectifs du Millénaire pour le développement,

resteront un beau rêve, mais un rêve inaccessible. Si l'on veut réellement éliminer la pauvreté extrême et la faim, garantir l'enseignement primaire universel, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/sida et d'autres maladies, promouvoir l'égalité des sexes et protéger durablement l'environnement, si l'on veut réellement atteindre ces objectifs, il faut en finir avec les discours politiques, auxquels on a parfois recours pour se disculper, et passer à l'action.

Au Sommet du Millénaire, le Secrétaire général de l'époque avait déclaré que ce ne serait qu'en multipliant au moins par deux le volume mondial de l'aide au développement dans les années à venir que l'on parviendrait peut-être à atteindre les objectifs fixés. Pourtant, malgré les promesses, l'aide publique au développement accuse une baisse et demeure nettement inférieure à 0,7 % du revenu national brut. En 2006, elle n'a atteint que 0,3 % du revenu national brut des pays développés, ce qui représente, en termes réels, une baisse de 5,1 % par rapport à 2005. Et ce malgré le tour de passe-passe des pays donateurs, qui incluent dans leur contribution à l'aide les remises de dettes qu'ils savent irrécouvrables.

La diminution de l'aide publique au développement est d'autant plus révoltante qu'à l'échelle mondiale, mille milliards de dollars sont consacrés à la course aux armements et autant à la publicité, et que d'aucuns tentent d'imposer un modèle de consommation qui est parfaitement incompatible avec les besoins des pays en développement, les maintient dans le sous-développement et la pauvreté et accélère la dégradation de l'environnement. Or, avec seulement 10 % de ces ressources, nous pourrions atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous avons le devoir d'agir pour les milliers et les millions de personnes qui, loin d'être de simples données statistiques, pâtissent au quotidien de la pauvreté, de la justice, des inégalités et de l'ordre économique criminel qui s'avère insoutenable.

L'heure est venue pour la communauté internationale tout entière de prendre véritablement conscience de la situation subie par les pays en développement afin de sauver l'espèce humaine. Nous espérons que cette séance permettra d'obtenir des résultats tangibles au bénéfice des plus pauvres et des déshérités du monde, envers lesquels nous sommes tenus d'agir de notre mieux.

Sir John Sawers (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je me réjouis tout particulièrement de vous voir présider aujourd'hui les travaux de l'Assemblée générale. J'indiquerai tout d'abord que le Royaume-Uni s'associe à la déclaration prononcée par le représentant du Portugal au nom de l'Union européenne.

Le développement occupe une place centrale dans la manière dont mon Premier Ministre conçoit les buts de l'ONU et du système multilatéral. Aucune délégation ne peut contester que mon gouvernement prend très au sérieux la question du développement international. Nous sommes le deuxième plus grand donateur au monde. Durant la période 2010-2011, le montant de notre aide publique au développement (APD) atteindra 0,56 % de notre revenu national brut, soit 18 milliards de dollars par an. Ainsi, nous tiendrons les engagements pris auprès de l'ONU, devant l'Union européenne et lors du Sommet de Gleneagles, du Groupe des Huit (G8), notamment celui de doubler le volume de l'aide que nous fournissons à l'Afrique. Nous sommes en bonne voie de faire passer notre APD à 0,7 % de notre revenu national brut d'ici à 2013, soit avec deux ans d'avance par rapport à l'objectif de l'Union européenne. De plus, nous notons avec satisfaction une tendance mondiale à la hausse, l'aide ayant augmenté de 30 % depuis Monterrey, c'est-à-dire 2002.

Cela dit, il ne faut pas uniquement s'intéresser au volume de l'aide. Cela fait un moment que les pays en développement mettent en avant l'importance de la croissance et de l'autosuffisance économique, auxquelles les bailleurs de fonds n'ont pas toujours accordé l'attention requise. De même, aucun pays n'est parvenu, au cours des 30 dernières années, à faire reculer la pauvreté sans accroître les échanges commerciaux. C'est pourquoi nous devons tenir les promesses du Cycle de négociations de Doha pour le développement. Nous avons besoin d'un bon accord pour les pays pauvres, et ce dès maintenant. En plus de mettre en place des règles commerciales équitables qui soient fondées sur le multilatéralisme, nous devons leur donner les moyens d'être compétitifs et de prendre pied sur le marché mondial. Comme les professeurs Stiglitz et Bhagwati l'ont déclaré ce matin lors de la manifestation spéciale organisée pour la présente séance, l'aide commerciale est essentielle pour soutenir la croissance mondiale. C'est pourquoi le Royaume-Uni s'est engagé à consacrer 750 millions de dollars

par an à aider les pays en développement à renforcer leurs capacités commerciales.

Il est bien connu que les effets des changements climatiques se font bien davantage ressentir sur les pays pauvres. Si nous ne nous attaquons pas véritablement à la question des changements climatiques et si nous n'aidons pas les pays pauvres à s'adapter, non seulement nous n'atteindrons pas les objectifs de développement que nous nous sommes fixés, mais nous garantirons à ces pays un avenir placé sous le signe de la pauvreté.

Au cœur de notre aptitude à relever les défis du développement se situent les institutions multilatérales, qui doivent être réformées pour faire face au monde du XXI^e siècle. Ici à l'Organisation des Nations Unies, nous voudrions voir plus de cohérence dans l'ensemble du système afin de faire en sorte que les pays pauvres tirent davantage parti des sommes considérables qui sont acheminées à travers le système. Nous voudrions plus particulièrement tirer les enseignements et reproduire les succès des huit projets pilotes de l'initiative Unité d'action des Nations Unies. Nous reconnaissons également que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international doivent changer la manière dont ils appliquent la politique de conditionnalité et s'orienter vers une gouvernance plus équitable dans laquelle les pays en développement peuvent davantage se faire entendre.

La clef du progrès dans tous ces domaines est la volonté politique. En 2000, au Sommet du Millénaire, 189 pays ont proclamé qu'ils n'épargneraient aucun effort pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous avons accompli certains progrès. Mais à mi-chemin de la date butoir de 2015, nous sommes encore loin d'honorer ces engagements historiques.

Le 31 juillet dernier, Gordon Brown, notre Premier Ministre, a lancé avec le Secrétaire général l'appel à l'action en faveur des OMD, de concert avec 14 chefs de Gouvernement et 21 dirigeants du secteur privé, afin de s'atteler à cette urgence dans le domaine du développement. Tous ont reconnu qu'aucun pays ou groupe de pays ne peut à lui seul faire face à cette situation. Nous devons travailler ensemble – gouvernements, société civile, institutions multilatérales, secteur privé, associations religieuses, villes et consommateurs – pour former le partenariat mondial qui est indispensable pour atteindre les huit OMD. L'ONU devrait être au centre de cet effort.

En septembre 2008, nous demanderons à ce partenariat mondial de se réunir au plus haut niveau, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, afin d'intensifier l'action en faveur de la réalisation des OMD. Dans le cadre du débat général, probablement le 25 septembre, nous voudrions que soit organisée une séance d'importance exceptionnelle où les OMD reviendraient au centre de l'attention des dirigeants et des médias mondiaux. En rassemblant les dirigeants des pays, des entreprises, de la société civile et des différentes religions, nous espérons que cette séance saura captiver l'imaginaire collectif et offrira à la société civile une cause autour de laquelle se rallier et faire campagne. La séance pourrait mettre au premier plan les dernières réussites en date et dégager le pouvoir de transformation du secteur privé pour ce qui est d'intensifier la croissance et de réduire la pauvreté. Elle pourrait également mettre en relief les domaines où des progrès sont enregistrés et ceux où d'importantes lacunes subsistent et où un regain d'effort est nécessaire. Et elle encouragerait tous les participants, qu'il s'agisse des gouvernements ou des entités non gouvernementales, à redoubler d'efforts et à axer leur attention sur ces lacunes.

Bien entendu, une telle réunion doit s'inscrire dans le cadre des grandes réunions sur le développement prévues l'année prochaine, à savoir l'examen ministériel annuel du Conseil économique et social et du Forum pour la coopération en matière de développement, la réunion sur les OMD convoquée par le Président de l'Assemblée générale, la douzième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA), le Forum d'Accra sur l'efficacité de l'aide et, surtout, la Conférence de Doha sur le financement du développement. L'Appel à l'action en faveur des OMD favorisera les objectifs de chacune de ces réunions et, par l'intermédiaire de l'Union européenne et du Groupe des Huit (G-8), il permettra aussi de placer les OMD sur le devant de la scène et de susciter un véritable élan jusqu'à la séance cruciale de septembre à l'ONU, et en fin de compte, jusqu'à la Conférence de Doha à la fin de l'année.

M. Sen (Inde) (*parle en anglais*): La convocation de la présente séance sur le point 116 de l'ordre du jour, qui met l'accent sur le développement comme le prévoit la résolution 60/265, est opportune, mais nous estimons qu'il aurait été préférable que la séance soit placée plus tôt au cours de la session, ce

qui aurait permis d'avoir un débat véritablement interactif et d'incorporer certains des points soulevés aux travaux qui sont prévus dans le cadre de la Deuxième Commission.

Je voudrais tout d'abord mentionner un article sur le Malawi, paru en première page du *New York Times* dans les tous premiers jours de ce mois. Selon cet article, le Malawi s'est servi des subventions pour les engrais non seulement pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire, mais également pour devenir un exportateur agricole. Il y est parvenu non pas en appliquant les préceptes prônés par le monde développé, mais en agissant comme agit le monde développé, c'est-à-dire en subventionnant l'agriculture. Autrement dit, et de manière très significative, tant que cette région n'a fait qu'écouter et suivre les conseils donnés par le Fonds monétaire international (FMI), entre autres organisations, elle a souffert de malnutrition, de famine et de troubles civils. Je pense donc qu'il apparaît clairement que nombre des doctrines mises en avant par ces organisations sont erronées, notamment, par exemple, le principe de l'avantage compétitif de Ricardo, et le célèbre exemple de la communauté de l'Âge de la pierre qui vit en face d'une communauté de l'Âge du bronze, séparée par un fleuve. Se spécialisant dans son avantage compétitif, la communauté de l'Âge de la pierre utilise des outils en pierre. Toutefois, en vertu de cette doctrine, elle devrait imiter la communauté de l'Âge du bronze et utiliser des instruments en bronze pour progresser.

En d'autres termes, en faisant ce que le monde développé fait et non ce qu'il dit, le Malawi a, à l'évidence, montré comment les pays en développement devaient agir pour connaître la croissance. Cet exemple est crucial car, comme le Document final du Sommet mondial l'affirme aussi sans ambiguïté, le développement est une fin en soi.

Je voudrais également mentionner ici le fait que certaines études sur les conflits civils en Afrique, et notamment une étude réalisée par Easterly et d'autres auteurs, ont révélé que les sept pays qui sont retombés dans la guerre civile avaient bénéficié d'un programme du FMI pendant plus des deux tiers de la période considérée. C'est pourquoi l'économiste Frédéric Clairmont parle de la mainmise génocidaire des ajustements structurels du FMI dans son livre *Grandeur et décadence du libéralisme économique*.

Il existe également un processus d'accumulation par la dépossession. Nous avons entendu ce matin que

les politiques suivies par les États-Unis sont très différentes des conseils qui ont été donnés aux pays d'Amérique latine et d'Asie durant la crise économique asiatique. En fait, l'un des effets de cette crise est que de nombreux actifs ont été vendus pour une bouchée de pain, ce qui s'est soldé par l'un des plus vastes transferts d'avoirs du monde en développement vers le monde développé de l'histoire moderne, essentiellement au profit de sociétés japonaises et occidentales. Un tel processus ne peut être qualifié que d'accumulation par la dépossession.

Le FMI donne ce genre de conseil en raison de ses propres origines. Après tout, le FMI a été créé suite à un processus de pondération géographique, comme l'a clairement montré l'économiste Raymond Mikesell qui a étudié la question des quotas à la Conférence de Bretton Woods. Dans son livre sur les délibérations de Bretton Woods, Mikesell a révélé qu'on lui avait demandé d'attribuer un poids prédéterminé aux « Quatre Grands » de manière qu'ils aient chacun un quota déterminé. C'est pourquoi il est aujourd'hui évident qu'un tel système, chargé d'une telle histoire, doit être réformé d'urgence.

Sur ce point, je me félicite de noter que l'orateur qui m'a précédé a parlé d'accroître le rôle des pays en développement au sein des institutions de Bretton Woods et de se pencher sur la question de leur participation et de la possibilité qu'ils ont de se faire entendre. À l'évidence, ce qui a été fait jusqu'à présent est tout simplement négligeable. Tant que nous n'appliquerons pas également le principe démocratique de la représentation en fonction de la taille de la population, de manière à contrebalancer les principes purement financiers, et tant que nous ne calculerons pas le produit national brut sur la base de la parité du pouvoir d'achat, au lieu de le modifier en fonction uniquement des taux de change du marché, nous ne pourrions pas introduire un changement fondamental dans le système des quotas du FMI.

L'on peut donc regretter que les résolutions qui sont actuellement négociées à la Deuxième Commission n'envisagent même pas d'inclure ne serait-ce que l'ambition très modeste de voir l'ONU procéder à une évaluation périodique du FMI, et ce, disons-le en passant, malgré le fait que le professeur Stiglitz, qui a pris la parole ce matin, se prononce en faveur d'une telle évaluation dans son livre *Un autre monde : contre le fanatisme du marché*. De cette façon, l'ONU doit retrouver un rôle central dans les

programmes économiques, car il n'y a pas d'autres moyens de le faire dans la pratique.

J'en viens maintenant à la question des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui sont très importants, car ils représentent une vision quantifiable de la dignité humaine. Mais, en même temps, ils ne sont manifestement pas suffisants. Il faut aller beaucoup plus loin.

D'ailleurs, les OMD ont été définis précisément au moment où l'ONU a perdu ce rôle central dans l'élaboration des programmes économiques mondiaux : ce rôle lui a été enlevé et a été confié à l'Organisation mondiale du commerce, au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale. L'ancienne doctrine qui a eu tant de retombées favorables pour le monde en développement – à savoir la doctrine en vertu de laquelle les pays en développement devaient avoir une industrie, même si elle n'était longtemps pas compétitive sur le marché mondial, les droits de douane adéquats ne lui étant pas appliqués – a été remplacée par la liberté totale des échanges.

C'est pourquoi, dans le contexte de cette liberté des échanges, il convient de maintenir le niveau de vie minimal à un seuil de subsistance, grâce aux OMD. C'est là que se situe le danger, si nous nous arrêtons aux OMD et n'allons pas au-delà. Ces institutions, bien entendu, et les institutions de Bretton Woods en particulier, tiennent beaucoup à parler de gouvernance et à donner des conseils à ce sujet, alors que, comme nous venons de le voir, elles ne sont ni soumises à l'obligation de rendre compte ni démocratiques. Elles ont donc très peu d'expérience du domaine dans lequel elles donnent des conseils.

De même, elles déclarent que si les pays en développement en Afrique ou ailleurs ne se dotent pas d'institutions, ils ne peuvent pas avoir les modes de production. C'est en fait contraire à la logique économique, car ce sont les modes de production qui créent les institutions, et non l'inverse. Mais il est évident que, comme Mark Twain l'a dit, quand on a pour seul outil un marteau, tous les problèmes ressemblent à des clous. Je pense donc que nous devons nous libérer de ce syndrome.

C'est pourquoi nous devons aller au-delà des OMD, tout en faisant bien entendu de notre mieux pour veiller à les atteindre et fournir l'aide, la technologie et les flux financiers nécessaires pour que les pays en développement atteignent les OMD, car ces derniers

sont indispensables; une dignité de base, au moins, est nécessaire. Mais en même temps, on ne peut pas se contenter de simples mesures palliatives au lieu de promouvoir le développement, en s'attaquant seulement aux symptômes et en négligeant les causes profondes. C'est là le point critique.

À cet égard, il est évident que l'un des grands obstacles vers cet objectif est le régime des droits de propriété intellectuelle. Ceux qui ont participé à la séance de ce matin ont entendu le professeur Stiglitz, notamment, critiquer vivement ce régime, car il est essentiellement destiné à créer des monopoles et à empêcher le transfert de technologies à des prix abordables. Or, sans science ni technologie, aucun développement n'est vraiment possible. Comme Nietzsche l'a dit, nous avons besoin du capital d'esprit et de volonté, qui est la connaissance, l'esprit d'entreprise, l'organisation et l'innovation, et cela est seulement possible grâce à un flux de technologies.

C'est pourquoi le régime de la propriété intellectuelle a pour effet que le monde en développement éprouve réellement la technologie comme une forme de domination, non comme un impératif de développement. Selon l'expression biblique, on peut dire qu'ils sont privés non seulement du pâturage, mais même de la Présence.

À cet égard, il est nécessaire de considérer l'effet du régime de la propriété intellectuelle sur des questions qui sont essentielles pour le monde en développement, à savoir la biodiversité et les médicaments génériques, car ce régime ne protège ni la biodiversité ni les médicaments génériques. La réalité est la biopiraterie; plasma d'ensemencement et matériels génétiques deviennent propriété privée. Dès lors, il est possible d'en tirer un revenu extrait des populations pauvres, alors que c'est grâce à leurs pratiques que le matériel génétique a été créé à l'origine.

De même, dans le cas des médicaments génériques, on constate qu'ils deviennent inabordable, ce qui entraîne un grand nombre de décès. Ici, je vais même mentionner une page en particulier : c'est, je pense, la page 105 du livre du professeur Stiglitz, qu'il a cité ce matin, il s'agit de « Making globalization work » (Faire fonctionner la mondialisation), dans lequel il déclare qu'avec le régime de la propriété intellectuelle, « nous signons l'arrêt de mort de milliers et milliers de personnes ». En d'autres mots, c'est en soi une sorte de génocide de moindre ampleur.

Cela ressort clairement du travail de ces deux célèbres économistes, Clairborne et Stiglitz, qui, lorsqu'ils évoquent le surendettement vis-à-vis du FMI et le régime de la propriété intellectuelle, parlent de mort et de génocide. Le Secrétaire général a nommé Edward Luck Conseiller spécial pour la responsabilité de protéger. Il me semble que la responsabilité de protéger qu'il a vraiment besoin d'exercer consiste à protéger contre le régime de la propriété intellectuelle et le FMI. C'est pourquoi, au lieu de se concentrer simplement sur le droit international, les affaires internationales et d'écrire des discours, il devrait probablement revoir ses connaissances d'économie.

À cet égard, il est tout à fait essentiel que l'ONU joue un rôle central et définisse les orientations économiques. Cependant, nous constatons une fois encore qu'il est très difficile de mener à bien, à l'aide des résolutions de la Deuxième Commission, même une activité aussi simple que la création d'un comité d'experts chargé d'examiner ce que l'on peut faire avec le régime de la propriété intellectuelle.

Accessoirement, il a été fait référence aux changements climatiques. Le sujet considéré a également une grande incidence sur les changements climatiques, car si nous voulons nous doter de technologies abordables en vue d'atténuer les changements climatiques et surtout de nous y adapter, il faudra modifier le régime de la propriété intellectuelle. Cela me rappelle la crise de 1873, la première grande dépression, et la deuxième grande dépression de 1929 : même lorsque les privilégiés couraient à la catastrophe, ils préféraient s'accrocher à leurs privilèges et laisser le système s'effondrer. Bien entendu, certains se sont finalement jetés par les fenêtres de Wall Street. Mais c'est réellement ce qui s'est passé. Le type de mondialisation que nous connaissons et le type de régime de la propriété intellectuelle qui l'accompagne et que nous appliquons a une incidence évidente sur le développement durable, car il existe une étude de climatologues, Miles et Novacek, intitulée « Biodiversity lost » (Biodiversité perdue), dans laquelle ils ont calculé que l'âge de la mondialisation est responsable de l'extinction de masse d'un plus grand nombre d'espèces que toute autre époque antérieure de l'histoire de la Terre, à l'exception, peut-être, de celle des dinosaures.

Si l'ONU ne prend pas cela réellement au sérieux, nous avons seulement deux choix possibles. Premièrement, nous assistons aux séances du matin, écoutons avec beaucoup d'attention le professeur

Stiglitz, l'applaudissons et en restons là. Deuxièmement, il y a le charme hypnotique du consensus du plus petit dénominateur commun, le résultat étant que rien n'est réellement fait.

Cette situation est plutôt déprimante; c'est pourquoi j'ai dit que nous devrions réellement tenir ce débat à un moment proche du début de la session, de manière que nous puissions entendre quelques-uns des orateurs de ce matin, tirer certaines conclusions et ensuite essayer de prendre des mesures correctives, sauf si nous croyons seulement aux mots et non aux actes.

On a aussi fait mention de l'aide publique au développement (APD), a également été évoquée, et je voudrais citer un autre auteur qui a reçu le prix Nobel, l'économiste néerlandais Jan Tinbergen, qui a déclaré que l'aide publique au développement doit être supérieure à 1 % du produit intérieur brut pour changer le cours des choses. À coup sûr, le niveau d'APD que nous avons aujourd'hui est de 0,33 %; il est donc inférieur à 0,7 %, et tous les pays n'attendent pas cette cible.

Le deuxième problème est bien entendu que l'APD consiste essentiellement en allègement de la dette et en secours en cas de catastrophe. Sa nature elle-même empêche le type de flux requis pour le type de développement industriel et technologique dont les pays ont besoin pour sortir de la pauvreté.

En aucun cas, il n'est question d'investissement privé dans les infrastructures sociales et le secteur social, car l'investissement privé est très particulier. Le paradoxe est que l'investissement privé ignore le marché quand il est question du secteur social. Il ne fait aucun doute que la demande du marché est très claire : nous avons besoin de davantage de médecins pour des groupes de patients moins nombreux et de davantage d'enseignants pour des groupes d'étudiants plus réduits. En d'autres termes, la demande du marché dans les secteurs de l'éducation et de la santé requiert manifestement une main-d'œuvre abondante. Cependant, les apports du secteur privé ne permettent pas de satisfaire à ce type de demandes du marché. C'est pourquoi il est doublement important que l'APD soit consacrée aux secteurs industriel, technologique et social, qui sont essentiels.

Grâce à la coopération Sud-Sud, l'Inde et d'autres pays font tout leur possible pour promouvoir le transfert de sciences et de technologies, le recours à l'aide financière et l'utilisation de médicaments

génériques auprès de nos voisins et d'autres pays en développement d'Afrique et d'ailleurs. Mais c'est en réalité le monde développé qui peut vraiment changer la situation à cet égard. La logique de mon exposé est très claire. C'est au monde développé d'agir, en commençant par des efforts à l'ONU, y compris à la Deuxième Commission, ce qui malheureusement, j'en ai peur, n'est pas le cas pour l'instant.

On a parlé un peu de la dette. En un sens, le piège de la dette est également une accumulation par dépossession, car de 1980 à 2006, les pays en développement ont payé 7 700 milliards de dollars au titre du service de la dette. Au cours de cette période, leur dette est en fait passée de 618 milliards de dollars en 1980 à 3 250 en 2006. En d'autres termes, le service de la dette est passé de 2,8 % du PIB en 1980 à environ 5,4 % en 2006.

En ce qui concerne le commerce et le Cycle de développement de Doha, nous avons entendu ce matin un constat très pessimiste. Il est vrai qu'il a cessé de tourner autour du développement. C'est un cycle en ce sens qu'il tourne en rond, mais il ne nous mène en réalité nulle part dans le monde en développement. En clair, à moins que l'on ne fasse quelque chose pour supprimer les subventions agricoles, les paysans du monde en développement qui pratiquent l'agriculture de subsistance ne peuvent être exposés à ce déluge, non de produits, mais plutôt de subventions. De même, si l'on ne progresse pas sur le volet agricole, les pays en développement ne pourront obtenir ce qu'ils demandent en matière d'accès au marché des produits non agricoles.

En toute hypothèse, s'agissant de l'accès au marché des produits non agricoles, au lieu d'obtenir moins qu'une réciprocité totale, on obtient plus qu'une réciprocité totale avec la formule suisse des coefficients. Par conséquent, à mon avis, qu'il s'agisse de commerce, d'aide, d'APD, d'allègement de la dette, des institutions de Bretton Woods ou du régime des droits de propriété intellectuelle, les cartes qu'a reçues le monde en développement sont extrêmement difficiles à jouer.

Je ne souhaite pas prendre trop de temps; je pense avoir abordé les principaux points. Toutefois, avant de conclure, je voudrais au moins dire que le Conseil économique et social pourrait lui aussi jouer le rôle en devenant plus fort, grâce au Forum pour la coopération en matière de développement, en supervisant effectivement la coopération internationale en matière

de développement, et grâce à l'Examen ministériel annuel, en se concentrant sur le partenariat pour le développement et pas seulement sur les OMD.

À défaut, le monde connaîtra une évolution extrêmement défavorable. Je vais citer un chiffre qui, me semble-t-il, traduit très bien les inégalités du monde d'aujourd'hui. À l'époque de la première dépression dont j'ai parlé, plus précisément en 1873, au temps de la guerre entre la France et la Prusse et de la Commune de Paris, le ratio revenu moyen par habitant/revenu des plus pauvres était de 11 à 1. Aujourd'hui, il est de 61 à 1. À quoi ont donc servi les énormes progrès accomplis pour favoriser le développement des plus pauvres et mettre en place un ordre mondial plus stable et socialement plus cohérent?

Bien sûr, nous pouvons persister dans la voie dans laquelle nous nous sommes engagés aux termes des diverses résolutions que nous adoptons par consensus, ce qui nous remplit de joie, et qui ont en fait peu de sens ou ne servent à rien. Mais malheureusement, à cause des changements climatiques et du mécontentement social, le ciel continuera de s'assombrir, les mers continueront de monter et les ouragans deviendront de plus en plus violents. Et enfin, si je puis me permettre d'emprunter au grand libérateur latino-américain Simón Bolívar une de ses expressions, l'ONU elle-même sera comme une plume emportée par la tempête et tout aussi insignifiante.

Pour terminer, je voudrais lancer un appel pour qu'à la prochaine session de l'Assemblée générale au moins, nous considérions certaines de ces questions et examinions ce que l'ONU peut vraiment faire, plutôt que de simplement écouter le professeur Stiglitz et poursuivre imperturbablement nos activités.

M. Al-Khater (Qatar) (*parle en arabe*) : Ma délégation voudrait remercier le Président de nous donner l'occasion de prendre part au débat au titre du point 116, intitulé « Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire », séance essentiellement consacrée au développement. Nous nous associons à la déclaration faite par le représentant du Pakistan au nom du Groupe de 77 et de la Chine.

Notre séance d'aujourd'hui a pour but de faire suite au Document final du Sommet du Millénaire, à la fois en évaluant les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Document final et en faisant le point sur le partenariat dans ce domaine. Il importe de réserver une place de premier plan aux activités menées par l'ONU

dans le domaine du développement. Le mandat de l'ONU et ses principales fonctions, conformément aux principes et buts énoncés dans la Charte, ne se limitent pas aux opérations de paix et de sécurité. L'Organisation doit axer ses efforts sur le développement social et économique, car sans développement il est difficile de garantir la paix et la sécurité. Nous ne pouvons pas bénéficier du développement sans sécurité, ni de la sécurité sans développement.

La sécurité collective est liée à la solidarité sociale. Dès lors, et puisque le développement constitue l'une des questions les plus importantes, il est nécessaire que pays développés et pays en développement coopèrent de façon sincère à l'échelle internationale. En dépit des progrès accomplis dans de nombreux domaines de la coopération internationale, d'aucuns pensent que la communauté internationale est menacée par la faim, la pauvreté et les maladies, y compris le sida, le paludisme et la tuberculose, qui ont atteint des niveaux effrayants. La moitié de la population mondiale vit avec moins d'un dollar par jour.

Au Sommet du Millénaire, nous avons admis que, malgré les principes louables défendus par l'ONU, beaucoup continuent de souffrir de la guerre et de maladies et manquent des produits de première nécessité. Nombreux sont ceux qui vivent dans la pauvreté absolue et la misère. Nous avons également reconnu que, pour traiter ces problèmes, il est nécessaire de mettre en place des partenariats pour atteindre nos objectifs communs. Nous nous sommes décidés à lutter contre la pauvreté et à la réduire de moitié d'ici à 2015. Nous avons également demandé que la mondialisation profite à tous, dans un monde de justice et d'équité. Atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est une priorité dans les efforts que nous consacrons à la réalisation des objectifs plus vastes de développement, notre but étant que chacun puisse vivre dans un monde où règnent justice, équité et sécurité.

L'ONU doit être renforcée pour relever les nouveaux défis auxquels sont confrontés les partenariats internationaux pour le développement. D'après les rapports de l'ONU, la situation économique mondiale actuelle est favorable à la réalisation des OMD. Les rapports mentionnent que la croissance mondiale annuelle a atteint un taux d'environ 5 %. L'inflation est faible et la stabilité financière s'est améliorée par rapport aux dernières

décennies. Le produit intérieur brut (PIB) augmente dans de nombreuses régions du monde. Et l'on s'attend à voir cette tendance se poursuivre l'an prochain.

Nous sommes aujourd'hui à mi-parcours entre l'adoption des OMD en 2000 et l'échéance de 2015 prévue pour les réaliser. Cependant, le rapport 2007 sur les objectifs du Millénaire pour le développement relève sept problèmes en Afrique subsaharienne en ce qui concerne la réalisation de n'importe lequel des objectifs. Malgré les nombreux objectifs atteints dans de multiples domaines, et le fait que d'autres objectifs soient effectivement réalisables, de nombreux pays – y compris les pays africains dotés des meilleurs chefs d'État – n'ont pas été en mesure de lutter contre tous les aspects de la pauvreté abjecte. Même si le pourcentage de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour a quelque peu diminué, il sera nécessaire de doubler le rythme de réalisation des OMD pour parvenir au niveau fixé par les OMD d'ici à 2015.

S'agissant de l'environnement, seulement 42 % des habitants des zones rurales ont accès à l'eau potable et 63 % de la population mondiale ne disposent pas d'installations sanitaires adéquates. Même si le nombre d'Africains vivant dans une pauvreté extrême a augmenté, la croissance dans de nombreux pays a dépassé 6 % par an ces trois dernières années et on s'attend à ce qu'elle atteigne à 7 %.

Les statistiques de l'ONU que je viens de mentionner mettent en évidence une fragilité continue. Les progrès dépendent de progrès soudains dans le cours des produits de base. Nous avons besoin d'un partenariat et d'une coopération efficaces dans de nombreux domaines. À cet égard, les efforts doivent s'accompagner de nouvelles mesures visant à augmenter l'aide publique au développement.

M. Tarragô (Brésil) (*parle en anglais*) : Nous nous associons d'emblée à la déclaration faite par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne se rapportent pas seulement à des statistiques, ils concernent avant tout des personnes et l'amélioration des niveaux de vie de populations entières. Permettre à des centaines de millions de personnes de s'affranchir de la pauvreté et garantir leur accès à l'éducation et à la santé représentent les plus grands défis posés à la coopération internationale et à l'ONU. La réalisation

fructueuse des OMD modèlera le monde de nombreuses générations à venir.

C'est pour cette raison que nous pensons que la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement doit constamment être passée en revue. Un tel bilan ne peut pas être statique, pas plus qu'il ne peut être tourné exclusivement vers le passé. En fait, un tel exercice n'a de sens que si toutes les parties en cause recensent les facteurs qui contribuent soit à faire avancer, soit à empêcher la réalisation des OMD.

On a beaucoup parlé de l'importance des facteurs qui jouent un rôle essentiel dans la réalisation des OMD, – notamment le commerce, l'aide publique au développement, l'allégement de la dette, l'investissement étranger direct et la coopération internationale. Je souhaite souligner aujourd'hui certains aspects qui, selon le Brésil, doivent être tout particulièrement pris en compte.

Premièrement, nous nous accordons à penser que le développement est une responsabilité qui incombe aux pays eux-mêmes. Les politiques publiques visent par leur nature à stimuler la croissance économique, à réduire les inégalités de revenu et à lutter contre la pauvreté. Dans de nombreux pays en développement, des politiques spécialement conçues à cette fin ont été mises en place depuis 2001 pour améliorer la répartition des revenus sous forme de programmes visant à opérer un transfert des revenus. Au Brésil, une expérience couronnée de succès est le projet Bolsa Familia, qui accorde des subventions mensuelles à 11 millions de familles. Nous avons été satisfaits d'apprendre que la stabilité et la croissance macroéconomiques, conjuguées à la distribution des revenus, a permis de réduire considérablement la pauvreté dans de nombreux pays en développement.

Mais les politiques publiques nationales visant à promouvoir le développement ne peuvent toutefois pas être mises en œuvre isolément; elles dépendent d'un environnement international favorable. La responsabilité nationale en matière de développement n'empêche pas le rôle central de l'APD et d'autres mécanismes traditionnels destinés à promouvoir le développement. À notre avis, le commerce et la coopération internationale doivent étayer les efforts déployés par les pays.

En ce qui concerne les échanges, nous pensons que des progrès importants dans les échanges agricoles sont indispensables pour réduire la pauvreté dans le monde en développement. Le Gouvernement brésilien

s'est pleinement engagé à contribuer à faire avancer le Cycle de Doha et à répondre aux grandes attentes liées aux objectifs du développement. On ne parviendra toutefois à un accord que si certains partenaires développés triomphent de leur paralysie et manifestent une détermination véritable à remédier aux principales distorsions qui sont le fléau des échanges agricoles mondiaux.

Le commerce Sud-Sud de plus en plus important fait également partie intégrante des efforts internationaux destinés à faire du commerce un véritable instrument de développement. Il est important que la coopération Sud-Sud soit intégrée dans les questions de développement, tout en préservant sa position unique dans la coopération internationale. Les initiatives Sud-Sud, par exemple dans le domaine de la coopération technique, apportent une contribution importante aux efforts de développement nationaux. Les partenariats entre les pays du Sud, notamment à travers des initiatives triangulaires, deviennent de plus en plus pertinentes, comme l'atteste l'initiative lancée par l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud.

Ces derniers mois, l'économie mondiale a traversé des turbulences financières, ce qui montre le risque de dommages lié à l'excès de liquidités et la complaisance manifestée face aux distorsions existant sur les marchés financiers des grandes économies. Les pays en développement, dont la croissance économique a contribué à compenser le ralentissement de la croissance mondiale, sont les plus vulnérables dans le scénario actuel. D'une part, les flux à court terme limitent le pouvoir souverain de fixer des taux d'intérêts conformément à des objectifs macroéconomiques plus vastes liés à l'emploi, la croissance économique et l'inflation. D'autre part, l'investissement étranger direct, bien que plus stable et plus durable, se concentre essentiellement sur cinq grandes économies en développement et sur quelques secteurs. L'absence d'investissement direct étranger est particulièrement visible s'agissant d'investir dans l'infrastructure. L'économie mondiale sera, hélas, vulnérable aux turbulences tant que prédominera une structure irrationnelle dans laquelle les pays en développement financent les pays développés par transferts de fonds massifs.

Les turbulences financières jettent la lumière sur la question du droit à la parole et de la participation des pays en développement et en transition dans les processus de prise de décisions à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international – l'une des

principales questions en suspens du Consensus de Monterrey. Pour procéder à un changement véritable dans la représentation et l'efficacité des institutions de Bretton Woods, il importe de trouver une formule nouvelle, simple et transparente d'attribution des quotas qui ferait du produit national brut sa pierre angulaire.

J'ai tenté d'esquisser certaines caractéristiques des efforts nationaux et internationaux susceptibles de jouer un rôle décisif dans la réalisation des OMD. Nos efforts doivent être constamment réexaminés de manière à veiller à ce que la coopération ne fasse pas défaut dans notre quête pour améliorer les niveaux de vie des pays en développement. C'est pourquoi mon gouvernement appuie la proposition qui a été faite par le Premier Ministre du Royaume-Uni – ce qu'on a appelé l'appel à l'action – en vue de tenir une réunion au sommet en 2008 pour examiner la mise en œuvre des OMD. Nous espérons que le bilan qui sera effectué l'année prochaine renforcera le partenariat mondial et contribuera à intégrer la mondialisation dans un mouvement concerté sur la voie d'un monde libéré de la pauvreté.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise s'associe à la déclaration prononcée par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La communauté internationale a pour aspiration commune de parvenir à un développement équilibré, coordonné et durable de la planète tout entière. Depuis les années 90, une série de conférences et de sommets internationaux importants sur le développement a été organisée, donnant lieu à un net consensus. En 2000, le Sommet du Millénaire a identifié les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), énonçant la feuille de route ainsi qu'un calendrier à l'usage de la coopération internationale en matière de développement pour les 15 années à venir. Le Sommet mondial de 2005 a adopté un Document final (résolution 60/1) précisant, de façon complète et approfondie, le rôle que doivent jouer toutes les parties, ce qui a eu pour effet d'accentuer l'engagement politique à promouvoir le développement par le biais de la coopération.

Le monde a vu une croissance économique continue, la création de richesses et des progrès scientifiques et technologiques. C'est là une évolution bienvenue. Il est toutefois troublant que les disparités entre nations et entre riches et pauvres se fassent plus

marquées, et que nombre de pays en développement, plutôt que d'emprunter la voie rapide de la mondialisation, se retrouvent marginalisés et totalement pris au piège de la pauvreté. Cette année se place à mi-chemin dans la mise en œuvre des OMD et marque le cinquième anniversaire de la Conférence internationale sur le financement du développement. Dans l'état actuel des choses, le degré de mise en œuvre des OMD ne nous incite pas à l'optimisme, et il en va de même pour le Consensus de Monterrey.

L'élan dont a bénéficié le développement depuis le Sommet mondial de 2005 s'évanouit. En 2006, l'aide publique au développement versée par les pays développés a décliné, au lieu d'augmenter. Si l'on n'inverse pas immédiatement cette tendance, l'unité et la confiance mutuelle entre le Nord et le Sud dans la poursuite du développement par la coopération s'éroderont, et la réalisation des OMD sera sans aucun doute retardée.

La communauté internationale doit agir d'urgence et avec conviction, prendre des mesures efficaces pour tirer parti du consensus et des engagements existants, corriger les déséquilibres du développement et accélérer la mise en œuvre des OMD et des autres objectifs de développement convenus à l'échelle internationale.

La Chine estime qu'il faut mettre l'accent sur les cinq domaines suivants. Avant tout, l'adaptation et l'innovation sont des tâches qui attendent tous les pays. Dans un monde en constante évolution, la notion de développement doit sans cesse être mise à jour. Il est crucial que les pays élaborent et mettent en œuvre des stratégies de développement ajustées à leur situation nationale. La réforme et l'innovation sont toujours nécessaires pour qu'un pays soit mieux à même de supporter la pression, de relever les défis, de survivre à la concurrence et de se développer. Les pays en développement se sont engagés dans le processus de mondialisation et progressent déjà pour ce qui est de formuler et d'appliquer des stratégies de développement de manière indépendante. La communauté internationale doit tenir pleinement compte des besoins spécifiques des pays en développement, leur laisser suffisamment de latitude politique s'agissant de fixer les règles du jeu, et créer un milieu institutionnel propice à leur développement.

Deuxièmement, le problème du développement doit être traité de manière globale par une action conjointe de toutes les parties solidaires. Dans le

processus de mondialisation économique, les pays sont de plus en plus interdépendants, du fait des flux sans cesse croissants de capitaux, de marchandises et de personnes. Le consensus international doit passer par des canaux variés et s'exprimer de différentes manières pour garantir un développement durable généralisé. Le consensus atteint aux conférences et sommets internationaux majeurs en ce qui concerne les capitaux, les échanges, la technologie et la dette doit être mis en œuvre de bonne foi. Il appartient aux pays développés de prendre des mesures globales et efficaces pour aider les pays en développement par le biais d'une assistance accrue, d'un allègement de la dette, d'une ouverture des marchés et de transferts de technologies, de sorte que la croissance des ressources financières et l'amélioration de l'efficacité aillent de pair.

Troisièmement, les changements climatiques constituent un défi pressant lancé à tous les États. Pour les pays en développement, il ne fait aucun doute que le problème affectera la réalisation des OMD. Cela dit, il nuira également au développement durable si ces pays sont contraints d'assumer la responsabilité de réduire les émissions, en dépit du fait que leur développement commence à peine. Il importe que la communauté internationale parvienne à un consensus sur la question et fasse de la lutte contre les changements climatiques une occasion d'accélérer le développement, plutôt qu'un obstacle au développement durable. À cette fin, la communauté internationale doit formuler des plans spécifiques en vertu du principe de responsabilités communes mais différenciées. Il convient en particulier qu'elle octroie des fonds supplémentaires aux pays en développement, transfère des technologies respectueuses de l'environnement et aide les pays en développement à renforcer leurs capacités à réagir efficacement aux changements climatiques.

Quatrièmement, la coopération Sud-Sud doit jouer un rôle complémentaire important. Elle prend des formes diverses, recèle un grand potentiel et a fait des progrès considérables ces dernières années. Les pays en développement sont enthousiastes quant à leur coopération économique et technologique mutuellement bénéfique, qui a injecté une grande vitalité à la coopération Sud-Sud. La communauté internationale doit encourager et appuyer. D'un autre côté, il ne faut pas trop attendre de cette coopération. En particulier, il importe de ne pas traiter les pays en développement participants à la même enseigne que les pays donateurs du monde développé.

Cinquièmement, le régime économique international a besoin d'être amélioré. Pour que les bénéfices de la mondialisation soient partagés par tous les pays, et notamment les pays en développement, il est essentiel que ces derniers puissent davantage se faire entendre et que leur participation soit accrue dans les systèmes financiers et commerciaux internationaux. La réforme du système financier international doit prendre pleinement en considération les besoins des pays en développement, refléter les changements intervenus dans le panorama économique international et augmenter la représentation des pays en développement. Les négociations du Cycle de Doha doivent être encouragées pour atteindre l'objectif d'en faire un cycle de développement. Il est également nécessaire de s'opposer au protectionnisme commercial et d'œuvrer à la création et au développement d'un système commercial multilatéral qui soit ouvert, équitable et juste.

Tout en se concentrant sur son propre développement, la Chine apprécie la coopération internationale dans le domaine du développement et cherche à le rendre plus coordonné et équilibré. Bien qu'elle soit encore un pays en développement, elle a apporté son aide à nombre d'autres pays en développement, au mieux de ses possibilités, afin de leur permettre d'améliorer leur aptitude à se développer de manière autonome. Les dernières années ont assisté à des progrès remarquables en matière de coopération économique et technologique entre la Chine et les autres pays en développement, comme en témoigne la hausse des investissements et des échanges. L'assistance économique et technologique de la Chine aux pays les moins avancés a sensiblement augmenté. La Chine et les autres pays en développement redoublent d'efforts pour tirer parti de leurs forces, puiser dans leur potentiel, explorer de nouvelles approches et moyens de coopérer, et apprendre les uns des autres afin de contribuer encore davantage au développement commun.

Au Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est tenu l'an dernier, le Président Hu Jintao a annoncé, au nom du Gouvernement chinois, huit mesures politiques visant à renforcer la coopération pratique entre la Chine et l'Afrique et à appuyer le développement des nations africaines. Grâce aux efforts conjoints des deux parties, ces huit mesures sont actuellement mises en œuvre partout. La Chine aura bientôt honoré son engagement vis-à-vis de l'Afrique en matière d'aide au

développement et d'allègement de la dette et des taxes douanières; la première pierre du Palais des congrès de l'Union africaine a été posée; le Fonds de développement sino-africain a été lancé avec succès; et les efforts déployés pour aider les pays africains à construire des hôpitaux, des centres de démonstration et des écoles rurales, de même que pour renforcer les technologies agricoles, sont en plein essor et progressent sensiblement.

La Chine met en place des zones de coopération économique et commerciale dans les pays concernés. Cette année, elle a formé plus de 3 600 professionnels originaires de pays africains. Notre coopération mutuelle a réalisé de nouveaux progrès décisifs dans les domaines de la finance, des sciences et technologies, de l'aviation civile et autre. De janvier à juillet, les échanges entre la Chine et l'Afrique se sont chiffrés à 39,3 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de près de 30 % par rapport à l'année dernière pour la même période.

Il incombe à tous les pays de mettre en œuvre les textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par l'ONU dans le domaine du développement. C'est pourquoi le Gouvernement chinois est prêt à intensifier sa coopération et à faire profiter le reste de la communauté internationale de ses pratiques optimales et expériences réussies afin que le monde vive dans l'harmonie, une paix durable et la prospérité générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans ce débat consacré au développement. L'Assemblée générale a ainsi achevé le stade actuel de son examen du point 116 de l'ordre du jour.

Organisation des travaux

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance, j'informe les membres que, lundi 10 décembre 2007, l'Assemblée examinera également l'après-midi le rapport de la Deuxième Commission publié sous la cote A/62/419/Add.4, au titre du point 54 d) de l'ordre du jour, intitulé « Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures ».

Je voudrais maintenant savoir si les membres sont d'accord pour prolonger de nouveau les travaux de la Deuxième Commission. Les membres se souviendront qu'à sa 59^e séance plénière, le 30 novembre 2007, l'Assemblée générale a accepté de prolonger les

travaux de la Deuxième Commission jusqu'au vendredi 7 décembre 2007. Par la suite, le Président de l'Assemblée a été informé par le Président de la Deuxième Commission que la Commission ne pourrait pas terminer ses travaux avant le vendredi 14 décembre 2007. Puis-je considérer que l'Assemblée générale

décide de prolonger les travaux de la Deuxième Commission jusqu'au vendredi 14 décembre 2007?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 17 h 15.